

COMPTE RENDU DU 24 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Châtaigneraie, sur convocation en date du 18 avril 2018, s'est rassemblé en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas MAUPETIT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicolas MAUPETIT, Marie-Jeanne BENOIT, Jean-Pierre TRICOIRE, Michel PETIT, Michel BIRONNEAU, Patrick DESLANDES, Joseph BONNEAU, Joël BONNAUD, Patrick DOUILLARD, Claude MORIN, Catherine ARNAUDEAU, Chrystèle LEBRUN, Laure BLUTEAU, Stéphanie ROUSSEAU, Manuella ROUET, Céline BELLEAU, Adrien SAIZ, Claude ALBERT, Hélène TURCAUD, Priscilla CHEVRIER.

SECRÉTAIRE : Stéphanie ROUSSEAU

ABSENT EXCUSÉ : Fabien LEROY

ABSENT : Vital LEMASSON

A – Compte rendu de l'exercice des délégations du Maire

1. **Droit de préemption**

Le Conseil est informé des dossiers déposés depuis le 20 mars 2018 et pour lesquels il a été renoncé au droit de préemption :

- Terrain situé 11 rue du Chatenay, Section AI n° 146-515-516-518-524,
- Terrain situé 11 rue des Jacobins, Section AD n° 34-35-38-40-362,
- Terrain situé 19 rue de la Gare, Section AI n° 209,
- Terrain situé 10 et 12 rue du Chatenay, Section AD n° 310-455-485-584-585-693,
- Terrain situé 21 avenue Georges Clemenceau, Section AD n° 466,
- Terrain situé 7 rue du Commerce, Section AE n° 214,

B – FINANCES

1. **Décisions Modificatives : Budget Commune**

Le Conseil à l'unanimité, **DECIDE** de modifier les prévisions budgétaires conformément aux tableaux ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	11 891,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	11 891,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7411 : Dotation forfaitaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 309,00 €
R-74121 : Dotation de solidarité rurale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 746,00 €
R-74127 : Dotation nationale de péréquation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 836,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 891,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	11 891,00 €	0,00 €	11 891,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 891,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 891,00 €
D-2118-033 : Réserves foncières	0,00 €	11 891,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	11 891,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	11 891,00 €	0,00 €	11 891,00 €
Total Général		23 782,00 €		23 782,00 €

2. Groupement de commandes relatif à l'élaboration ou à la mise à jour des études de zonages d'assainissement

- *Réalisation/mise à jour diagnostic et schéma directeur*

Le Conseil municipal DECIDE:

- De lancer une étude afin de réaliser :
 - le diagnostic du fonctionnement du réseau eaux usées et de la station de traitement des eaux usées de la commune de La Châtaigneraie, afin d'en recenser les anomalies, de quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu ;
 - le schéma directeur d'assainissement visant à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent, à respecter la réglementation en vigueur, notamment à travers la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) et l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs, et à contribuer aux objectifs du Sdage Loire-Bretagne.

L'étude visera également à initier ou compléter le dispositif d'autosurveillance et de diagnostic permanent du système d'assainissement ainsi que sa gestion patrimoniale.

- d'autoriser le Maire à signer la convention ainsi que tous actes y afférent.

- ***Demande d'aide Agence de l'eau***

Le conseil municipal DECIDE :

- de solliciter toutes les subventions publiques mobilisables, et notamment celles prévues dans le cadre du 10^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) mise en œuvre pour la période 2013-2018 ;
- d'autoriser le Maire à signer la demande d'aide ainsi que tous actes y afférent.

3. Subventions

Le Conseil à l'unanimité, **DÉCIDE** d'attribuer la subvention suivante :

- Association pour la promotion de l'élevage (Comice Agricole) : 1 000.00 €

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Nicolas MAUPETIT
Maire



